

## Equipage solidaire

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux en ce début d'année. Mais que cette période de fête et d'espérance ne nous fasse pas oublier ceux qui, au sein de notre grande famille des anciens de l'École navale, souffrent moralement ou physiquement. Mon objectif est que notre association, avec ses moyens, continue à apporter sa contribution au passage de ces caps difficiles que nous pouvons rencontrer dans notre vie.

C'est le rôle du comité de secours animé par le Chancelier, qui s'assure avec autant de discrétion que d'efficacité qu'une réponse appropriée est apportée à chaque situation de difficulté ou de détresse portée à sa connaissance. L'action du comité s'accompagne toujours d'un soutien moral personnalisé, aussi indispensable que l'aide financière accordée.

Les messes du souvenir qui ont été célébrées au dernier trimestre 2022 sont une autre manifestation de cette solidarité dont l'AEN a fait le premier pilier de son action. Grâce à l'enthousiasme et à la motivation de bénévoles à Lorient, à Brest, à Toulon, à Bordeaux et à Paris, elles sont l'occasion de témoigner, en présence de leurs familles, que nous n'oublions pas nos anciens qui nous ont quittés.

Aussi solides soient les liens qui nous unissent toutes générations confondues, nous avons besoin de ces temps forts qui nous réunissent. C'est l'objet des déjeuners des Dames qui se sont tenus avant la fin de l'année dans les ports et de celui qui aura lieu le 28 janvier à Paris. Ils sont une occasion de montrer aux compagnes de nos camarades disparus à quel point elles gardent toute leur place dans notre grande famille.

La solidarité, c'est également le temps consacré par les conseillers du pôle de transition professionnelle qui accompagnent, avec attention et compétence, nos camarades dans leur



**Toute cette solidarité est possible grâce à nos bénévoles**

reconversion professionnelle ainsi que celui des membres qui ont déjà franchi ce cap et qui acceptent de recevoir les membres en recherche d'emploi pour leur faire partager leur expérience.

Toute cette solidarité est possible grâce à nos bénévoles, ces femmes et ces hommes de bonne volonté qui prennent sur leur temps libre pour mettre leurs compétences et leur expérience dans les domaines les plus variés au service de chacun de nos membres. Qu'ils en soient remerciés et qu'ils reçoivent ici l'expression de toute notre gratitude!

Membres de l'AEN, nous avons tous conservés un lien fort avec l'École navale où nous avons reçu cette formation d'officier de

Marine qui a été le socle sur lequel nous avons construit notre vie professionnelle. Les changements que connaît la Marine, féminisation croissante, carrières courtes, professionnalisation des équipages, sophistication des outils de combat, sont les marques apparentes d'une adaptation constante aux exigences nouvelles de l'environnement. L'École navale est également appelée à prendre en compte ces changements. La revue *La Baille*, comme c'est le cas dans ce numéro et le site [www.alliancenavale.fr](http://www.alliancenavale.fr) ne manqueront pas de vous fournir toutes les informations utiles sur ces évolutions.

Bon vent et bonne mer à tous en 2023!



■ Par  
**Eric Dyèvre**  
Président de l'AEN et  
de l'Alliance Navale  
EN 73



# sommaire

Revue de l'Association  
amicale des Anciens Élèves  
de l'École navale et des  
Associations d'officiers  
de la Marine  
118 rue Saint Dominique  
75007 Paris  
Tél 01 45 00 98 85  
communication-aen@  
alliancenaonale.fr

Revue trimestrielle  
ISSN 1281-1807  
Abonnement 2023  
Membre actif AEN 16€  
Autres France 30€  
Autres Europe 35€  
Autres Dom-Tom  
et Étranger 10€  
le numéro 10€  
Imprimerie du Pont de  
Claix (38)  
Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2023  
N° commission paritaire  
1017 G 82886  
20302  
Directeur de la publication  
Eric Dyèvre  
Rédacteur en chef  
Bruno Nielly  
Comité de rédaction  
Gilles Bizard,  
Bernard Collin,  
Adeline Duc  
Bertrand Dumoulin  
Stéphanie Guénot-Bresson,  
Luc Jouvence,  
Richard Mathieu,  
Max Moulin, Bruno Nielly,  
Jean-Loup Velut  
Maquette  
Nathalie Fortin

1<sup>er</sup> de couverture  
Retour d'un sous-marin type  
*Triomphant* en Rade de Brest.  
© Marine nationale/Défense

3<sup>e</sup> de couverture  
© Ewan Lebourdais,  
peintre de la Marine



## Actu Marine

p. 6

- **Marins d'aujourd'hui et de demain**  
*Entretien avec le DPMM*
- **Le cours de commandement de sous-marin**  
*par Guillaume Bizard*
- **BBNJ ou la protection de la biodiversité marine**  
*par la cellule "AEM" de l'état-major de la marine*

## Sciences navales

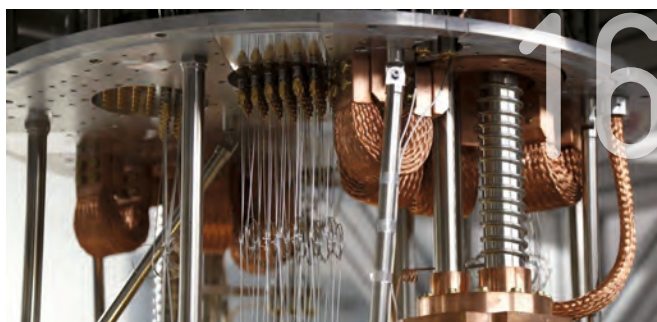
p. 16

- **Du caractère révolutionnaire de l'informatique**  
*par Stéphanie Guénot-Bresson et Aurélie Héloüis avec le soutien de Davide Venturelli*

## Après la Marine

p. 20

- **Un marin dans le pétrole**  
*par Fabrice Mosneron-Dupin*
- **Un marathon plus qu'un sprint !**  
*par Dimitri Hammerer*



## Histoire

p. 28

- **France-Angleterre: deux moments d'une certaine phobie**  
*par André Fourès*
- **La marine et l'expédition du Mexique**  
*par Bruno Nielly*

## Libres propos

p. 36

- **Se préparer à la guerre navale de demain**  
*par François-Xavier Madec*
- **Défis actuels autour du détroit de Béring**  
*par Yves Signorel*
- **Le combat de Penang**  
*par Lucas Kléber*
- **Humeurs de mer**  
*par Jean-Loup Velut*



## Dernier mouillage



L'amiral François Dupont nous a quittés. Depuis plusieurs années, il faisait partie du Comité de rédaction de *La Baille* et nous ressentons douloureusement sa disparition. Jusqu'à l'été dernier, bien que la maladie ne lui laissât que peu de répit, il continuait à participer à la construction de notre revue. Il appréciait particulièrement le rôle de lien entre les générations qu'elle tente de faire vivre et s'investissait sans réserve auprès de ceux d'entre nous qui conduisent une seconde carrière, pour alimenter la rubrique «Après la marine».

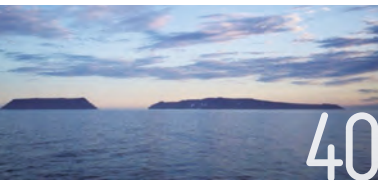
François Dupont était un gentilhomme, au sens premier du terme. Nombreux sont ceux qui, l'ayant croisé au cours de sa carrière de sous-marinier ou, plus tard, au cabinet du Cema, à la DGA, auprès du ministre de la Défense ou comme inspecteur général, ont été marqués par la franchise et l'attention bienveillante de son regard, premiers signes d'une empathie qui n'a jamais failli.

De son dernier mouillage, ne doutons pas qu'il veille sur ces marins qu'il a aimés. Nous perdons un grand frère qu'il était bon d'écouter et de suivre. Nous gagnons un amer pour la vie, pourvu que nous sachions déceler et faire fructifier ce qu'il nous a apporté.

C'est le hasard de la programmation de nos sommaires qui fait paraître, dans ce numéro, un article sur le Cours de commandement des sous-marinières. La sélection des commandants de sous-marins est longue et sans passe-droit. Les commandants des sous-marins d'attaque fournissent la ressource dans laquelle sont choisis les commandants de sous-marins stratégiques. François Dupont faisait partie de ce club fermé, lui qui pilota, pour la marine, le projet des SNLE de nouvelle génération et commanda le premier d'entre eux, le *Triomphant*. Il n'en tirait aucune gloire ; c'était le métier, pas plus. Nous avons le droit, en revanche, de l'admirer pour cela. Et personne, je crois, ne s'en est privé.

■ Bruno Nielly

Rédacteur en chef EN 74



**Ecole navale**  
p. 46

■ **Un enrichissement mutuel**  
par François Lagrange, Yann Vachias et Catherine Bellis

**Culture**  
p. 60

- **Les instruments de navigation**  
par Bernard Collin
- **Les mots :**  
*Échelle*  
par Bruno Nielly
- **La pincée de sel**  
par Bruno Nielly
- **Notes de lecture**
- **La mer en musique**  
par Jérôme Collin

**Vie des associations**  
p. 52



# Le capitaine de frégate André Rémusat

■ Par Hubert Putz EN 65

Fils d'un capitaine d'artillerie, André Rémusat naît à Nice le 27 octobre 1900. Il prépare le concours de l'École navale à Paris au lycée Saint Louis en même temps qu'Antoine de Saint-Exupéry. Il est reçu 5<sup>e</sup> en 1919<sup>1</sup>.

Il s'oriente rapidement vers l'aéronautique navale et obtient son brevet de pilote en 1922. On le trouve alors en Extrême-Orient, à la Division volante des croiseurs sur le *Jules-Ferry*, puis sur la canonnière *Doudard-de-Lagrée* avant de rejoindre le torpilleur *Bourrasque* à Cherbourg. Breveté des transmissions en 1926 il embarque sur divers bâtiments à Toulon, Casablanca et Brest. Après 3 ans au Centre aéronaval d'Orly, il est affecté en septembre 1938 sur le porte-hydravions *Commandant Teste*, à bord duquel il subit l'attaque de Mers-el-Kébir par la force H de la Royal Navy; il est cité à l'ordre du régiment:

«*Sous le feu de l'ennemi à Mers El Kébir le 3 juillet 1940 dans des circonstances particulièrement pénibles le bâtiment ne pouvant répondre aux coups reçus, a fait preuve de beaucoup de sang-froid, de dévouement et d'abnégation*».



Une fois l'armistice signée, Rémusat est affecté à Toulon, puis Bizerte. En février 44, il prend le commandement de l'avisos *Commandant Bory* avec lequel il participe au débarquement de Provence.

Après un passage à l'État-major général de la Marine il est affecté au service TER<sup>2</sup> de Brest qu'il quitte le 22 juin 1950 pour prendre le commandement de la frégate météorologique *Laplace*.

En 1945 l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (O.A.C.I.) décide de reprendre à son compte le réseau de navires station-



naires mis en place dans l'Atlantique nord pendant la guerre à des fins de protection aéronautique. En France, c'est la Météorologie nationale qui doit assurer notre participation à l'exploitation de ce réseau en tenant deux des treize stations avec des navires adaptés. La difficulté réside dans le fait que cette toute nouvelle organisation ne possède ni bâtiment ni équipage. Le ministère des travaux publics et des transports, chargé du dossier, décide donc de faire l'acquisition de bâtiments auprès de l'US Navy. Ceux-ci seront la propriété du ministère et l'entretien se fera sur ses crédits, mais ils auront le statut de bâtiment de guerre et seront armés par du personnel de la marine nationale.

Le choix de l'acheteur se porte sur quatre frégates de type PF (*Patrol Frigate*). Il s'agit de bâtiments de 1 400 tonnes, 92 mètres de long, ayant un rayon d'action de 8 000 nautiques à 10 nœuds. Ils sont cédés sans armement; leur effectif est de 88 personnes. Ils assurent en permanence et par roulement le rôle de stationnaire météorologique aux points L (39N – 17W) ou K (47N – 17W).

Le vendredi 15 septembre 1950, le *Laplace* rentre de ses 21 jours de station au point K. Il doit rejoindre Saint Malo le lendemain pour les cérémonies d'inauguration de la grande écluse où le capitaine de frégate Rémusat représentera André Monteil, secrétaire d'État à la Marine. La météo-

avait été rude pendant cette navigation, et Rémusat décide de mouiller en baie de La Fresnaye en attendant l'aube et le moment d'entrer à Saint Malo.

Alors qu'une séance de cinéma réunit l'équipage sur la plage arrière, la frégate saute sur une mine vers 23 heures et coule rapidement.

L'enquête n'a pas défini de responsabilité directe. Elle devait démontrer que la perte du navire avait été causée par la détonation d'une mine magnétique allemande datant de la seconde guerre mondiale. En effet, malgré un dragage effectué l'année précédente, la baie de La Fresnaye n'était pas encore considérée comme «saine». Cependant, on ne saura jamais si le commandant disposait de toutes les informations nécessaires, pour apprécier le danger, avant de sombrer avec son bâtiment.

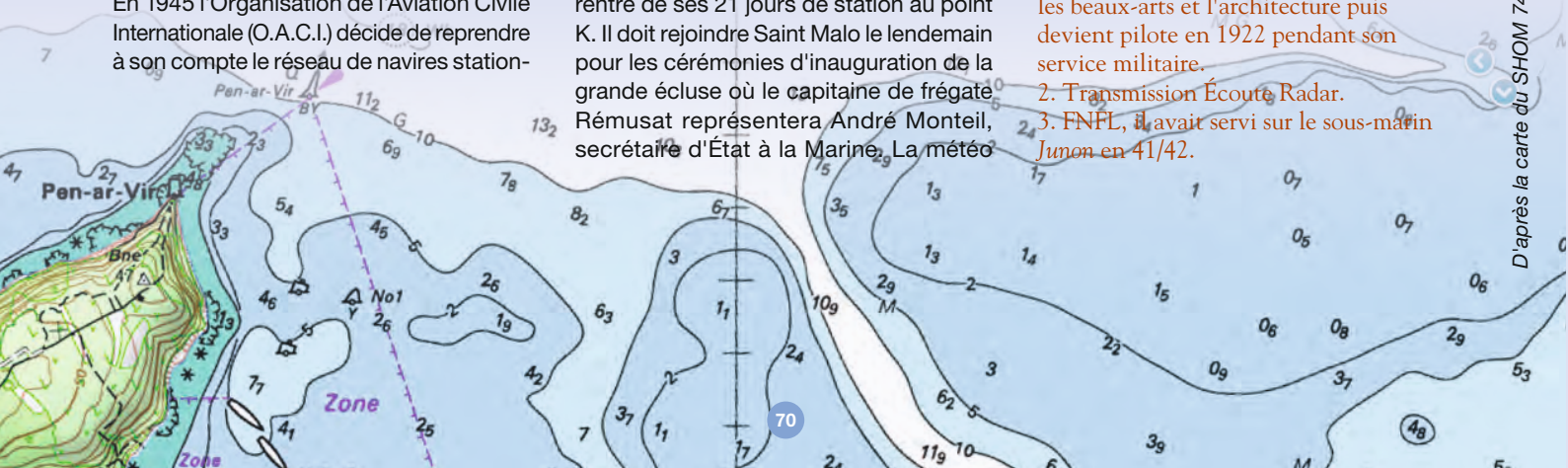
Sur les 92 hommes présents à bord, on comptera 51 morts ou disparus, dont 3 civils. Outre le commandant, resté sur sa passerelle jusqu'à la fin, deux officiers ont péri dans le naufrage: l'enseigne de vaisseau de réserve Legrand<sup>3</sup>, originaire de la Marine marchande, et l'officier des équipages Hautcœur.



Le corps du CF Rémusat sera retrouvé le 22 septembre sur le littoral de la commune de Donville-les-Bains (Manche). Son fils Jean, 20 ans, présent à bord, sera parmi les survivants.

[hubertputz@gmail.com](mailto:hubertputz@gmail.com)

1. Recalé, Saint Exupéry s'oriente vers les beaux-arts et l'architecture puis devient pilote en 1922 pendant son service militaire.
2. Transmission Écoute Radar.
3. FNFL, il avait servi sur le sous-marin *Junon* en 41/42.



D.R.

D'après la carte du SHOM 7400 ©SHOM